



SAINT-MANDÉ

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demande d'autorisation

(la présente demande ne se substitue pas aux autorisations de travaux ou d'enseignes qui seront traitées séparément)

TOUTE DEMANDE DEVRA ETRE DEPOSEE AU MINIMUM 15 JOURS OUVRES AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

Déclaration Préalable 094 067 _____ accordée le _____

Préciser l'établissement payeur : **n° SIRET :**

Nom et prénom du bénéficiaire (syndic ou propriétaire)

Adresse

Tél Portable Fax

Mail obligatoire

Nom – prénom et adresse du siège social de l'établissement effectuant les travaux

Tél Portable Fax

Mail obligatoire

Portable d'astreinte obligatoire

Adresse du chantier

Date de début des travaux Date de fin des travaux

Type de travaux

OBJET DE LA DEMANDE

A Occupation du sol

- | | | |
|---|--|--------------------------------------|
| ➤ Base de vie (2 places de stationnement)
(wc-baraque de chantier) | ➤ Échafaudage de pied <input type="checkbox"/> | ➤ Palissade <input type="checkbox"/> |
| Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | ➤ Étals <input type="checkbox"/> | ➤ Benne <input type="checkbox"/> |
| | ➤ Place de stationnement (nombre) : | ➤ Divers <input type="checkbox"/> |

Dimensions Longueur

Largeur

Hauteur

Aucune barrière ne sera fournie par la Ville

Largeur du trottoir libre au droit de la propriété

B Saillie sur le domaine public

- | | |
|--|-----------------------------------|
| ➤ Éventail <input type="checkbox"/> | ➤ Divers <input type="checkbox"/> |
| ➤ Bannes stores <input type="checkbox"/> | |

Dimensions (longueur, saillie sur alignement)

Documents à fournir : Plan côté de l'emprise, en précisant les dimensions sollicités, la largeur du trottoir entre l'alignement et la bordure, la cotation des obstacles existants par rapport à l'alignement (candélabres, arbres, mobilier urbain etc...)

Je m'engage à acquitter les droits et taxes correspondantes à la présente installation et à effectuer la suppression de celle-ci dès la fin des travaux.

Date de dépôt

Signature de l'installateur

Signature du bénéficiaire (propriétaire ou Syndic)

Toute occupation du domaine public fait l'objet d'un avis d'émission établi par le Trésor Public pour le paiement des droits de voirie. Il convient de demander un devis par mail : techniques@mairie-saint-mande.fr

Toute demande incomplète ne pourra être traitée

HÔTEL DE VILLE

10 place Charles Digeon

94160 SAINT-MANDÉ

Tél : 01.49.57.78.80/ Fax : 01.49.57.78.82